



**M**Conseil RH

# Bilan de compétences

Le bilan de compétences permet de définir un projet professionnel et, le cas échéant, de formation.  
Il est régi par les articles R6313-4 à R6313-8 du code du travail.

## Public :

Tout public, sans pré-requis  
Accessible aux personnes en situation de Handicap

## Objectifs :

Etre en mesure de réaliser des choix éclairés pour son évolution professionnelle, grâce à :

- # Une prise de recul sur sa carrière et ses réalisations,
- # Une connaissance approfondie de ses valeurs, ses motivations, ses centres d'intérêts et sa personnalité,
- # Une identification des compétences transférables, points d'appui et points de vigilance liés au projet,
- # L'élaboration d'un plan d'actions pour mettre en œuvre son projet professionnel.

## Méthode pédagogique :

Entretiens avec une consultante spécialisée  
Questionnaires, supports d'auto-évaluation, réflexions écrites, recherche d'informations et enquêtes métiers concernant les pistes professionnelles et les formations éventuelles

## Evaluation :

Questionnaire évaluation des acquis en début et en fin de bilan  
Entretien de suivi à 6 mois

## Intervenante :

Marjorie Fournié, consultante en transition professionnelle et création d'entreprise, diplômée d'un DFSSU et certifiée Coach.  
Contact : 06-87-45-79-88

## Programme

### 1/ Phase préliminaire (1h) :

- Analyse de la demande et des attentes du bénéficiaire
- Personnalisation de la prestation en fonction du besoin.
- Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.

### 2/ Phase d'investigation (14h) :

Construire son projet professionnel et en vérifier la pertinence ou élaborer une (ou plusieurs) alternatives, à partir des modules suivants (personnalisés en fonction du besoin) :

- Investigation du parcours, des réalisations probantes et des épreuves rencontrées
- Exploration des valeurs et des motivations au travail
- Personnalité et interactions sociales
- Exploration des centres d'intérêts
- Investigation sur les métiers et, le cas échéant, sur les formations
- Élaboration du portefeuille des compétences transférables et points d'appui pour le projet
- Identification des points de vigilance pour le projet et définition des solutions envisagées
- Techniques de recherches d'emploi et utilisation des réseaux sociaux
- Préparation aux entretiens de recrutement
- Techniques de coaching pour lever les éventuels blocages

### 3/ Phase de conclusion (1h) :

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation
- Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels.
- Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels (plan d'actions), dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan.
- Remise de la synthèse

Durée de 24 heures dont :

- 16h d'entretiens individuels, en présentiel (au 31, avenue des Gobelins 75013 PARIS) et/ou à distance (sur Zoom)
- 8 heures de travail personnel sur une amplitude de 2 à 4 mois

Les modalités et délais d'accès sont convenus conjointement lors d'un premier entretien gratuit, permettant également d'échanger sur les besoins, les attentes, la démarche personnalisée et les méthodes mobilisées.

Tarif : 1920 € TTC (dont TVA 20%)

Indicateur 1-1 du référentiel Qualiopi  
Date de création du document : 10/09/19  
Date de dernière modification : 01/06/21